

SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

COMITÉ SYNDICAL DU 22 JUIN 2023

Convocations adressées le : Vendredi 16 juin 2023

Nombre de délégués titulaires présents : 9

Nombre de délégués suppléants à voix délibérative présents : 0

Nombre de pouvoirs attribués : 0

Nombre de délégués votants (dont pouvoirs) : 9

Nombre de titulaires en exercice : 14

Titulaires présents :

Lionel AUDIGER ; Alain BENARD ; Christophe BOULANGER ; Emmanuel DENIS ;
Filipe FERREIRA – POUSOS ; Armelle GALLOT-LAVALLEE ; Christian GATARD ;
Franck MAZET ; Laurent RAYMOND.

Suppléants à voix délibérative :

Néant

Suppléants sans voix délibérative :

Emmanuel DUMENIL.

Titulaires ayant reçu un pouvoir par un autre titulaire :

Néant

Absents excusés :

Christian BONNARD ; Cédric DE OLIVEIRA ; Michel GILLOT ; Sébastien MARAIS ;
Brigitte PINEAU ; Patrick LEFRANCOIS ; Régis SALIC ; Gérard SERER ;

Secrétaire de séance :

Armelle GALLOT – LAVALLEE

C 23/06/12 – INSTITUTIONS – DESIGNATION DU REPRESENTANT DU
SYNDICAT DES MOBILITES DE TOURAINE A L'OBSERVATOIRE REGIONAL
DES TRANSPORTS

Monsieur Emmanuel DENIS, Président, donne lecture du rapport suivant :

Suite à la création du Syndicat des Mobilités de Touraine, par arrêté préfectoral du 27 novembre 2018, la compétence transport a été transférée de Tours Métropole Val de Loire au Syndicat.

Tours Métropole Val de Loire, auparavant titulaire de la compétence Transport, est déjà signataire de la convention de partenariat.

L'Observatoire Régional des transports (ORT) a vocation à proposer un lieu d'échanges et de partage des connaissances aux acteurs du transport. Il est composé de professionnels, d'élus, ou encore de techniciens du transport.

Ainsi, il convient de désigner le représentant à l'Observatoire Régional des transports (ORT).

Suite au renouvellement des instances le 30 mai 2023, il est proposé la désignation de Monsieur Alain BENARD comme représentant du Syndicat des Mobilités de Touraine à l'Observatoire Régional des transports.

En conséquence, il est proposé au Comité Syndical d'adopter la délibération suivante :





Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

- **DECIDE** de désigner Monsieur Alain BENARD, représentant du Syndicat des Mobilités de Touraine à l'Observatoire Régional de la Mobilité.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité, à signer tout acte pris en exécution de la présente délibération.

Le Comité adopte à l'unanimité.

Pour extrait conforme et certification du caractère exécutoire,

<p>Le secrétaire de séance,</p>  <p>Armelle GALLOT – LAVALLEE</p> 	<p>Pour le Président et par délégation, la Directrice,</p>  <p>Laurence MARIN</p> 
---	---